

Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 6 mai 1874

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (102r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 6 mai 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47775>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 mai 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barral, Georges \(1842-1913\)](#)

Lieu de destination 66, rue de Rennes, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin retourne à Barral la 2e épreuve du rapport de contre-expertise. Il lui demande de s'entendre avec Cresson pour arrêter le nombre d'exemplaires nécessaires pour la cour et lui indique que lui-même veut en conserver dix exemplaires. Barral souhaite diffuser le rapport le plus tard possible : Godin se demande si Boucher et Cie ne réussira pas à se procurer un exemplaire avant qu'il soit adressé à la cour.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 16 Mai 30

Ch. Monnier,

Je vous retourne par ce
courrier la 1^{re} épreuve de
l'apport, faites, je vous prie,
tout ce qu'il faudra, demand
avec M^{me} Cresson pour faciliter
les moyens de ma défense.
J'apprécierai par conséquent un
seconde édition si vous la croirez
nécessaire.

Je laisse à M^{me} Cresson le soin
de déterminer combien il doit y
avoir d'exemplaires, ne sachant
pas ce qu'il en faut pour la
causer, quant à moi, je désire
en garder personnellement
10 exemplaires au moins.

Tous faites remarquer ce qd

M^{me} Barat.

serait convenable, ne rien faire
que de plus tard possible pour
travailler mes avocates,
mais croirez-vous que l'heure
ne sera pas alors arrivée où
estaciller pour trouver le
moyen de s'en procurer une
exemplaire ? C'est arrivé
aux siens que vous pourrez
appartenir au cours de l'argu-
mentation qu'il faudra être sûr
de l'avoir.

Je vous envoie le tableau
de prix de revient que je
n'ai pas le temps d'expliquer.
Demain je verrai si je leu
y ajouterai quelque chose.

Meilleur dévoué

Godin